

**ANNÉE SCOLAIRE 2023-2024
BULLETIN D'INFORMATION DE DÉCEMBRE**

Bonjour chers parents,

Voici le dernier bulletin d'information en cette année 2023. Profitez bien des vacances qui arrivent à grands pas. Amusez-vous en famille pour que joie et fous rires meublent vos journées! Divertissez-vous et savourez pleinement tout le temps qu'il vous sera possible de passer en famille. Nous serons très heureux de retrouver vos enfants en janvier 2024!

Le personnel de l'école se joint à moi pour vous souhaiter un joyeux Noël et une bonne année!

Bonne lecture,

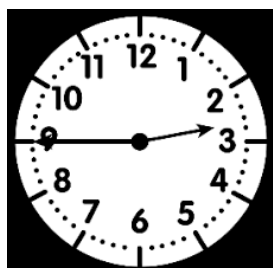
La directrice,

Caroline Taillon

DATES IMPORTANTES

- Dimanche 10 décembre : Matinée de Noël de 9h à midi. Venez en grand nombre!
- Lundi 11 décembre : Journée pédagogique. Le service de garde est ouvert.
- Semaine du 18 au 22 décembre :** **Activités et journées thématiques (horaire à venir)**
- Vendredi 22 décembre : Fin des classes et départ une heure plus tôt soit : 14 h 45
- Du 26 décembre au 6 janvier :** **Congé des Fêtes**
- Lundi 8 janvier : Journée pédagogique; le service de garde est ouvert.

TRANSPORT SCOLAIRE DEVANCÉ – VENDREDI 23 DÉCEMBRE



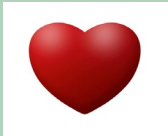
Par tradition, le CSSRS accorde un congé de Noël à tous les élèves une heure avant la fin habituelle des classes. **Le vendredi 22 décembre, l'école se terminera donc à 14 h 45. Le transport sera aussi devancé d'une heure.** Le service de garde assurera la relève jusqu'à 17 h 45 pour les élèves inscrits. Nous vous invitons à prévoir quelqu'un à la maison pour accueillir les enfants transportés par autobus et les marcheurs.

PANIER DE NOËL – FONDATION ROCK-GUERTIN

Du **28 novembre au 7 décembre**, les élèves sont invités à apporter des denrées non-périssables à l'école pour la Fondation Rock-Guertin.

Afin de varier les produits, voici une suggestion :

Niveaux	Suggestions d'articles
Maternelle	Produits pour bébé : savon, lingette, purée, céréales, couches, etc.
1 ^{re} année	Produits d'hygiène corporelle : dentifrice, savon, shampoing, déodorant, tampons, papier de toilette, etc..
2 ^e année	Pâtes alimentaires : pâtes, sauces, tomates en conserve (aucun contenant de verre)
3 ^e année	Boissons : café, thé, tisanes, jus, lait d'amande, lait de soya, etc.
4 ^e année	Collations : barres tendres, biscuits, préparation de muffins, etc.
5 ^e année	Les indispensables : sel, vinaigre, miel, huile, farine, épices, riz, sauce soya, vinaigrette, sirop d'érable, ketchup, etc.
6 ^e année	Déjeuner : beurre d'arachides, confitures, céréales, gruau, etc.



Les denrées sont acceptées
jusqu'au lundi 7 décembre.

Merci pour votre grande générosité!



PAUSES ET JEUX À L'EXTÉRIEUR – ON PROFITE DE L'HIVER!



Même en période hivernale, les pauses et les jeux à l'extérieur sont extrêmement bénéfiques pour la réussite éducative de votre enfant, ainsi que pour son bien-être social, physique et psychologique. Afin de déterminer si les récréations auront lieu normalement, si elles seront écourtées ou si elles se dérouleront à l'intérieur, notre équipe prend en considération plusieurs facteurs (conditions météorologiques, niveau d'intensité des activités, etc.) et s'appuie sur les recommandations de la Société canadienne de pédiatrie.

Dans tous les cas, il importe que chaque enfant soit vêtu adéquatement pour aller à l'extérieur. **Comme mentionné dans le code vestimentaire, durant la période d'hiver, le port de l'habit de neige complet est obligatoire (manteau, pantalon, tuque, mitaines et bottes). N'oubliez pas de bien les identifier!**

Voici quelques autres recommandations :

- Assurez-vous que votre enfant puisse être vêtu de couches de vêtements pouvant être mis ou enlevés facilement. Par temps froid, il faut couvrir le plus de peau possible.

- Pensez à un chapeau ou une tuque qui couvre les oreilles. La plus grande partie de la chaleur corporelle est évacuée par la tête et les oreilles sont particulièrement sensibles aux engelures.
- Préférez les mitaines aux gants par temps très froid. Votre enfant pourra ainsi y replier les doigts pour les maintenir au chaud.
- Choisissez des bottes chaudes et imperméables qui laissent assez d'espace pour bouger les orteils et pour ajouter une paire de bas supplémentaire, s'il y a lieu.

Source : <https://www.soinsdenosenfants.cps.ca/handouts/safety-and-injury-prevention/frostbite>

Consignes habits de neige

Les habits de neige sont bien utiles au primaire, car ils permettent aux enfants de jouer dans la neige, à leur guise et de ne pas être mouillés toute la journée.



Les bottes sont obligatoires.

1er cycle : Habit de neige en tout temps ou pantalon en nylon si le temps est doux

2e cycle : Habit de neige en tout temps ou pantalon en nylon si le temps est doux

Au 3e cycle, les bottes et un manteau assez chaud sont obligatoires.

3e cycle : Au choix des parents : le port du pantalon de neige ou de nylon est optionnel.

À noter, si les enfants jouent et sont mouillés, ils assumeront leurs conditions. De plus, si les périodes d'éducation physique se déroulent à l'extérieur, l'élève suivra le groupe dehors, même sans protection.

ACTIVITÉS PARASCOLAIRES – SESSION HIVER 2024



Les quatre écoles secondaires du CSSRS proposent aux élèves de la 1^{re} à la 6^e année du primaire de commencer l'année 2024 en force grâce à des activités parascolaires captivantes!

Pour en savoir plus sur les activités de l'hiver 2024, ainsi que sur les dates limites pour l'inscription, consultez la page <https://cssrs.gouv.qc.ca/activitesprimaire>



La matinée de Noël

À L'ÉCOLE DU
BOISÉ-FABI

GALA DES BRAVOS

La 23^e édition du Gala des Bravos aura lieu le 21 janvier prochain, à 13 h 30, au centre culturel de l'Université de Sherbrooke. Animé par Eric Gauthier, cet événement familial soulignera les réussites de 87 élèves du CSSRS. Sous le thème de l'ouverture, le Gala des Bravos promet, une fois de plus, d'être touchant, inspirant et spectaculaire. Les personnes intéressées peuvent se procurer des billets gratuitement au centre culturel, le jour de l'événement.

Gala des Bravos

OUVERTURE DES INSCRIPTIONS – RELAIS O2



Les inscriptions pour le Relais O², soutenu par la Fondation pour les élèves du CSSRS, sont maintenant ouvertes!

Chaque équipe inscrite à cette course à relais doit être formée de 10 personnes, soit :

- 1 élève du primaire
- 1 élève du secondaire
- 1 membre du personnel
- 1 parent
- 6 autres coureurs

La course d'environ 55 km est divisée en dix parcours de 1,1 à 12,7 km. C'est un élève du secondaire qui amorce la course et un élève du primaire qui la termine.

Vous avez jusqu'au 13 mars 2024 pour vous inscrire. Les fonds amassés lors du Relais O2 couvriront les frais encourus par l'organisation du Relais et les profits seront versés à la Fondation pour les élèves du CSSRS. Tous les détails sur la course et l'inscription : <https://www.courirpoursedecouvrir.ca/fr/relais-o2.htm>

CAPSULE PARENT BRANCHÉ, PRUDENT ET LÉGAL

Comment donner l'exemple d'une saine utilisation des écrans?

En juin 2019, la Société canadienne de pédiatrie (SCP) a émis pour la première fois des recommandations sur l'usage des écrans chez les enfants de plus de 5 ans. La SCP dit oui aux écrans, mais on mise sur une saine utilisation qui ne

nuit pas aux activités scolaires, à l'activité physique, au sommeil et aux activités sociales des enfants, qui doivent être priorisées. Il est important de donner l'exemple. Voici ce que la SCP propose aux parents :

- diminuez votre utilisation des écrans en présence de vos enfants;
- évitez de laisser la télévision allumée en arrière-plan;
- fermez les écrans pendant les activités en famille;
- encouragez vos enfants à faire des activités sans écran et participez-y (ex. : lecture partagée, bricolage, jeux de société et jeux extérieurs en famille).

Plus d'informations : <https://bit.ly/3sAwTL1> ou <https://bit.ly/3QFlku7>

RAPPEL : EN CAS DE TEMPÊTE – INFO-ALERTE

Mode veille

Chaque jour, le Centre de services scolaire de la Région-de-Sherbrooke (CSSRS) reçoit et analyse des prévisions météorologiques spécialisées et ciblées pour la région permettant d'évaluer les conditions à venir d'heure en heure. Cette analyse permet au CSSRS de passer en **mode veille la journée précédant une condition météorologique difficile**, si nécessaire. Cette veille est publiée sur la [page Facebook](#) ainsi que sur le [site du CSSRS](#).



Le jour même

Avant 5 h le matin, lorsque les conditions climatiques l'exigent, le Service des ressources financières et du transport scolaire (SRFTS) collecte les données et parcourt les routes sur le territoire du CSSRS afin de prendre la décision quant à la suspension ou non des cours et du transport scolaire.

Cette opération se fait en tenant compte de différentes sources météorologiques et en collaboration avec plusieurs intervenants :

- la direction du SRFTS;
- le régisseur (évaluation des routes);
- les transporteurs scolaires;
- les autres centres de services scolaires de l'Estrie;
- la Commission scolaire Eastern Townships;
- la Société de transport de Sherbrooke (STS);
- les responsables du déneigement municipal et provincial.

Prise de décision

La direction du SRFTS communique les observations, avant 6 h, à la Direction générale pour la prise de décision. Cette dernière tient autant compte des élèves à transporter que des élèves qui doivent se rendre à l'école à pied. De nombreuses personnes participent à l'analyse et à la prise de décision, mais considérant le vaste territoire du CSSRS et ses particularités urbaines et rurales, il est possible que la décision ne reflète pas la réalité de l'environnement de chacun de ses 47 établissements.

Où et quand trouver l'information?

Dès que possible, entre 6 h et 6 h 30, le CSSRS annonce s'il y a suspension des cours et du transport scolaire. Dans le cas de la suspension des cours et du transport scolaire, l'information se trouve sur les comptes [Facebook](#) et [Twitter](#) ainsi que sur la boîte vocale du CSSRS. **Une alerte rouge** apparaît également en haut du site du CSSRS. Les médias régionaux sont également informés simultanément.

OBJETS PERDUS - ORPHELINGE

Nous accumulons plusieurs vêtements non identifiés dans le coin des objets perdus près du service de garde. Nous vous invitons à y jeter un coup d'œil. Les vêtements n'ayant aucun preneur d'ici le congé des Fêtes seront acheminés à un organisme dans le besoin.

Joyeuses fêtes!

Le comité de la Fondation de l'école du Boisé-Fabi

RETOUR EN JANVIER

Le service de garde sera ouvert le 9 janvier 2023 pour les élèves inscrits. Sinon, on retrouve vos enfants dès le 10 janvier 2023. **Nous serons le jour 8.**

Joyeux Temps
Des Fêtes

